

Bulletin d'information l'ADR

12 septembre 2010

Bonjour à tous, membres et sympathisants,

Avant le premier octobre, ceux qui sont membres en règle de l'ADR recevront une copie de notre prochain journal. Les personnes qui ne sont plus membres ne recevront plus ce journal.

Nous y traiterons entre autres :

- de l'entente de principe entre le gouvernement et les organisations syndicales concernant les fonds de retraite,
- nos commentaires sur cette entente et la marge de manœuvre possible pour les retraités de l'État,
- les élu(e)s doivent prendre en compte du pouvoir gris,
- d'où proviennent les argents dans nos fonds de retraite,
- la CARRA doit ajuster son calendrier et sa montre à 2010,
- la décision de la Commission sur les finances publiques concernant les retraités de l'État,
- l'espoir de s'en sortir,
- la demande du dépôt cet automne d'une loi spécifique pour les associations à but non lucratif comme s'était engagé le gouvernement,
- la convocation de l'assemblée générale de l'ADR, le jeudi 28 octobre prochain,
- le souper spaghetti pour les membres et sympathisants de l'ADR, le 28 octobre prochain au Centre multifonctionnel de Boucherville.

Dans notre prochain bulletin, nous vous inviterons à soutenir nos actions pour que :

- soit mis sur pied le comité consultatif recommandé par la Commission des finances publiques pour étudier les solutions applicables pour réindexer nos rentes de retraite,

Les membres du CA élargi de l'ADR et de ses secteurs se sont remis à la tâche cet automne parce qu'ils croient à la possibilité de corriger les injustices qui nous affligent en matière de fonds de retraite.

L'espoir est là, encore faut-il que vous soyez présents par vos courriels , lettres et téléphones à vos députés et aux rencontres avec eux, au besoin lorsque nous vous le demanderons.

Les retraités doivent être fiers de ce qu'ils sont, exigeants pour la protection de leurs droits et déterminés à se faire respecter.

Solidairement,

Rodrigue Dubé,

Président de l'ADR